



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 18 août 2026



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ÉDITION SPÉCIALE DU 18 AOÛT 2026

01 – RECTORAT

01-01 Arrêté de nomination d'un agent comptable par intérim



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'Organisation
et de la Performance**

**LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS**

VU les articles R421-62 et R421-65 du code de l'éducation ;

VU l'arrêté du 29 juin 1987 portant délégation de pouvoir aux recteurs d'académie en matière de nomination d'agents comptables ;

VU l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

VU l'arrêté du 30 septembre 2022 nommant monsieur Alexandre Haudot sur les fonctions d'agent comptable au lycée professionnel Camille Claudel de Remiremont à compter du 1^{er} novembre 2022 ;

VU l'arrêté du 23 juillet 2026 mettant fin aux fonctions d'agent comptable au lycée professionnel Camille Claudel de Remiremont de monsieur Alexandre Haudot ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Madame Delphine Leroy, attachée principale d'administration de l'Etat, est nommée agent comptable par intérim des EPLE suivants à compter du 18 août 2026 :

LP Camille Claudel – REMIREMONT
CLG Hubert Curien – CORNIMONT
CLG Charlet – REMIREMONT
CLG Jules Ferry – LE THILLOT
CLG du Ban de Vagney – VAGNEY

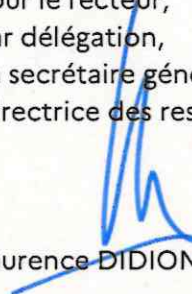
Article 2 : Madame Delphine Leroy, attachée principale d'administration de l'Etat, est installée sur le poste d'agent comptable des établissements publics locaux d'enseignement susmentionnés à compter du 18 août 2026.

Article 3 : Le présent intérim prendra fin à la nomination du nouvel agent comptable.

Article 4 : La directrice des ressources humaines de l'académie de Nancy-Metz est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nancy, le 18 août 2026

Pour le recteur,
Par délégation,
La secrétaire générale d'académie adjointe,
Directrice des ressources humaines


Laurence DIDION

CPI : - Etablissements
- Collectivités de rattachement

- Chambre régionale des comptes
- Services rectoraux DPATSS

- DDFIP